



**MAIRIE
LES ARCS
SUR ARGENS**

A Les Arcs le 23 avril 2026

SERVICE URBANISME

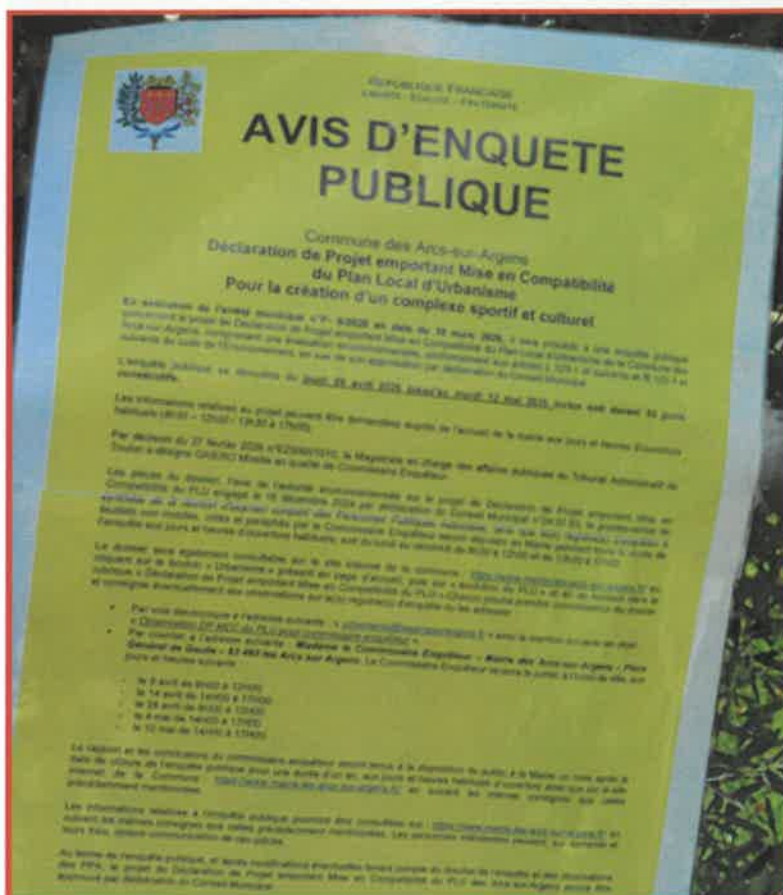
PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT D’AFFICHAGE

L’an deux mille vingt-six, le 23 avril, je soussigné GARCIA Lilian, Agent Administratif Qualifié près de la Commune de Les Arcs sur Argens, place du Général de Gaulle, dument assermenté par le Tribunal de Grande Instance de DRAGUIGNAN et porteur de ma commission.

En exécution de l’arrêté municipal du n°p- 6/2026 en date du 10 mars 2026, je me suis rendu sur différents sites afin de constater l’affichage de l’avis d’enquête publique concernant la Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité du Plan Local d’Urbanisme pour la création d’un complexe sportif et culturel.

CONSTATATIONS SUR SITES

4 panneaux jaunes d’avis d’enquête publique



✘ Affichage sur des panneaux situés en bordure de voie publique, visibles et lisibles par tous aux emplacements indiqués sur le plan de situation ci-dessous.



Planche photographique du 31 mars 2026 du Procès-verbal d'affichage

1°) A 14 h 30, j'ai constaté l'affichage du premier panneau au n°140, Avenue de la Gare



2°) A 14H35, j'ai constaté l'affichage du deuxième panneau parcelle C 2736 lieudit « Le Penteyaou »



3°) A 14 h 40, j'ai constaté l'affichage du troisième panneau parcelle C 131 lieudit « Le Penteyaou »



4°) A 15 h 00, j'ai constaté l'affichage du quatrième panneau positionné à l'intersection de la Rue Jules Muraire et du Chemin de La Chabotte.



CONSTATATIONS EN MAIRIE DES ARCS SUR ARGENS

1°) A 15h30, j'ai constaté l'affichage en Mairie sur la porte d'accès située Rue de La Motte



2°) A 15h35, j'ai constaté l'affichage en Mairie sur la borne numérique située Place Général de Gaulle



3°) A 15H 40, j'ai constaté la publication sur le site internet de la commune des Arcs sur Argens



Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat d'affichage pour servir et valoir ce que de droit.

L'Agent Assermenté,

Lilian GARCIA